

Mulegwa Zihindula : "Kinshasa ne sera pas démilitarisé"

Face à la confusion résultant de la position des mouvements rebelles sur la question de l'armée, la facilitation est intervenue pour suggérer des termes de référence conduisant les parties à un modus vivendi.

Cette suggestion de la facilitation n'a pas permis l'avancement du processus amorcé des travaux de Pretoria.

C'est ainsi que la délégation gouvernementale proposera de s'en remettre aux termes même de l'accord global et inclusif, plus précisément sur le point VI qui stipule qu'« Il y aura un mécanisme pour la formation d'une armée nationale, restructurée et intégrée incluant les forces armées de la RDCongo, du RCD et du MLC, conformément au point 20 de l'article 3 des principes de l'accord de Lusaka ».

S'agissant du volet sécuritaire, les mouvements rebelles ont exigé la présence à Kinshasa d'une force neutre pour sécuriser les animateurs de la Transition. Le RCD/Goma réclame pour sa part le cantonnement des soldats gouvernementaux à une distance de trois jours de marche de la capitale, pour que la nouvelle police intégrée puisse travailler correctement. Le gouvernement a une fois de plus appelé les composantes à s'en tenir aux prescrits de l'accord selon lesquels : 5 à 15 gardes du corps seront mis à la disposition des cadres appelés à animer les institutions de la transition;

Une police intégrée inclura les éléments du gouvernement et ceux des mouvements rebelles ;

Un soutien actif de la communauté internationale accompagnera la mise sur pied de la police intégrée.

Par ailleurs, le gouvernement a soutenu que Kinshasa ne sera pas démilitarisée et qu'il reste engagé à œuvrer pour la paix et la réunification du pays.

Fait à Kinshasa, le 28/02/2003

MULEGWA ZIHINDULA

Porte -Parole